



AMÉNAGEMENT DE LA PISTE DE CHANTIER ENTRE AUBENCHEUL-AU-BAC ET SAUCHY-LESTRÉE

De quoi s'agit-il ?

Une piste de chantier est en cours d'aménagement. D'une longueur d'environ 5 kilomètres, elle permettra d'assurer notamment la desserte du chantier de l'écluse de Oisy-le-Verger et l'acheminement des matériaux et des équipements nécessaires à la construction depuis le quai d'Aubencheul-au-Bac, via les RD939 et RD14E.

Réalisée en site propre, cette piste contribuera à limiter la circulation des engins de chantier sur les axes routiers environnants.

Quand et où auront lieu ces travaux ?*

Les travaux ont débuté à la mi-juillet 2026 entre la RD14E et la RD21.

Ils se poursuivent selon le calendrier prévisionnel suivant :

- + à partir du 3 août 2026, entre la RD21 et la RD21E ;
- + à partir de fin août / début septembre 2026, entre la RD21E et le chemin de Cambrai.
- + à partir du 14 septembre, réaménagement du chemin de Cambrai (création de zones de croisement).

L'achèvement de l'ensemble des interventions est prévu en novembre 2026.

Les entreprises interviendront du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h.

En quoi consistent ces travaux ?

Les travaux consistent à réaliser les terrassements nécessaires à l'aménagement de la piste, ainsi qu'à installer des portails au droit des routes départementales et des clôtures destinées à sécuriser les emprises du chantier.

Quelles incidences ?

Pendant la durée des interventions à proximité du chantier, la circulation sur certains chemins agricoles pourra être ponctuellement perturbée, voire définitivement interrompue.

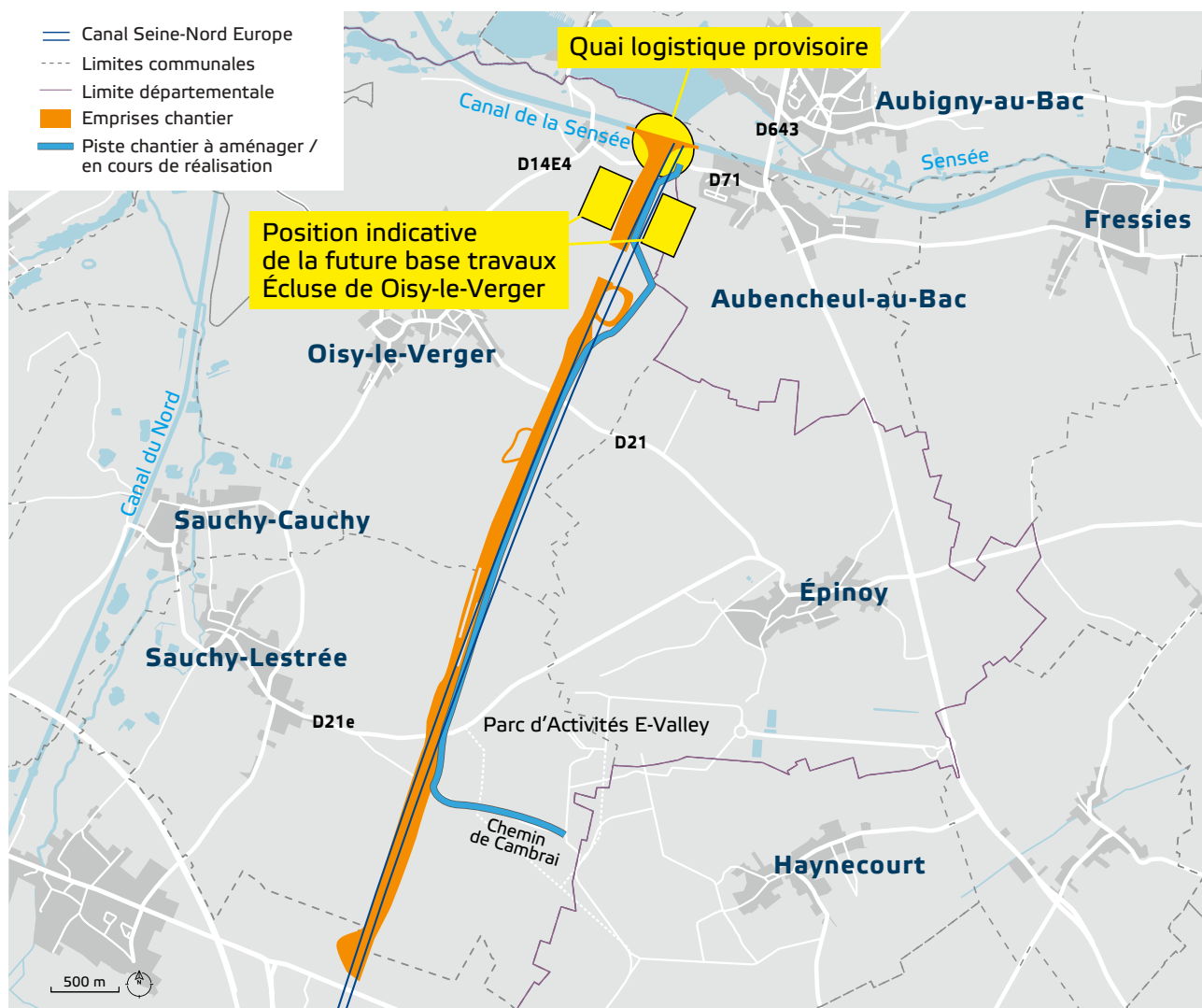
Des ralentissements pourront également être observés sur les RD14, RD21 et RD21E, en raison de la traversée d'engins de chantier.

Une augmentation ponctuelle de la circulation de véhicules légers est également attendue aux abords du chantier, liée aux déplacements des personnels des entreprises. En revanche, les engins de chantier n'emprunteront pas les voiries des communes et villages.

Pour votre sécurité et celle des personnels des entreprises, merci de respecter la signalisation temporaire mise en place aux abords du chantier.

*Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

Carte des zones d'intervention



SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !

- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez les **voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants

Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : artois.cambresis@scsne.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

**RESTONS
CONNECTÉS**

artois.cambresis@scsne.fr

www.canal-seine-nord-europe.fr